

*Bulletin signalétique d'information administrative*, n° 1, mars 1982. Paris, la Documentation française, 1982.

*Liste mensuelle des publications du gouvernement du Québec*, vol. 1 n° 1, mars 1981. Québec, Bibliothèque administrative, ministère des Communications, 1981

Gaston Bernier

Volume 30, Number 1, January–March 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1053600ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1053600ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bernier, G. (1984). Review of [*Bulletin signalétique d'information administrative*, n° 1, mars 1982. Paris, la Documentation française, 1982. / *Liste mensuelle des publications du gouvernement du Québec*, vol. 1 n° 1, mars 1981. Québec, Bibliothèque administrative, ministère des Communications, 1981]. *Documentation et bibliothèques*, 30(1), 28–29. <https://doi.org/10.7202/1053600ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

10 000 titres. Une part très importante du premier volume est consacrée au «contrôle bibliographique» des documents internationaux. Le deuxième volume traite des relations internationales et contient une liste des périodiques des organisations internationales, des revues et des suites traitant des problèmes internationaux. C'est effectivement le seul domaine de la documentation à caractère international où un travail gigantesque, grâce au Bureau inter-organisations pour les systèmes d'information des Nations Unies (Genève), a été réalisé ces dernières années.

La mise sur pied d'une antenne documentaire (ou d'un groupe d'intérêts) faisant connaître la documentation à caractère international disponible au Québec mériterait d'être largement promue. Le dossier de travail de l'ENAP rend compte d'abord du contexte de la capitale. La densité tout à fait exceptionnelle des organisations non gouvernementales et internationales à Montréal est un élément à prendre en considération.

La coopération qui a permis la réalisation de cette étude est de bonne augure pour le réseau des bases québécoises en documentation à caractère international.

#### **Françoise Sorieul**

Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF)  
Montréal

---

*Bulletin signalétique d'information administrative, n° 1, mars 1982. Paris, la Documentation française, 1982.*

*Liste mensuelle des publications du gouvernement du Québec, vol. 1 n° 1, mars 1981. Québec, Bibliothèque administrative, ministère des Communications, 1981.*

---

À douze mois d'intervalle, le gouvernement du Québec et celui de la France, faisaient paraître, en 1981 et en 1982, deux nouvelles publications bibliographiques de la production de chacun des deux États. Même si les deux périodiques ont des objectifs différents et une facture propre, il faut en souligner la naissance et leur souhaiter longue vie.

Les publications des États contemporains constituent présentement une part importante de l'activité éditoriale globale. Le *Monthly Catalog*, publié à Washington, signale, bon an, mal an, plus de 15 000 titres produits par l'administration centrale américaine. En France, environ 5 000 documents d'origine législative, gouvernementale et administrative paraissent chaque année. Le Québec n'est pas en reste. Depuis 1977, la Bibliothèque nationale du Québec a établi les notices catalogra-

phiques d'environ 30 000 documents. Dans l'ensemble donc, la multitude des publications des États justifie d'emblée l'existence des listes et bibliographies diffusées par les soins des administrations.

Au-delà des difficultés créées par cette pléthore, l'utilisateur ou le chercheur butera sur d'autres obstacles. Tantôt, ce sera la multiplicité des éditeurs. La France est une illustration éloquente d'une telle situation avec la Documentation française, la Direction des Journaux officiels et l'Imprimerie nationale. Par ailleurs, dans d'autres pays, même si un éditeur domine nettement, comme c'est le cas en Grande-Bretagne et aux États-Unis, on n'en ressent pas moins le besoin de publier à l'occasion des listes complémentaires de titres parus grâce aux soins d'autres éditeurs que les éditeurs dominants (Government printing office aux États-Unis, Her Majesty's Stationery office au Royaume-Uni).

Dans d'autres circonstances, le citoyen sera confondu par les raccourcis et le bibliothécaire, pourtant à l'affût, sera souvent pris de court. Qu'on ait à dénicher en quelques minutes le rapport Benton dont le sujet est plus ou moins précis et l'origine nationale encore plus incertaine et on verra le type de difficultés courantes posées par les publications des administrations. Voilà trois ordres d'obstacles inhérents aux publications des États. Il aurait fallu ajouter les caprices de l'édition «gouvernementale» (au sens anglais), le peu de publicité accordé à ces titres et les problèmes de frontières entre la vraie publication et le texte interne tiré à quelques exemplaires.

Le *Bulletin signalétique* et la *Liste mensuelle* constituent deux instruments de plus entre les mains des bibliothécaires et documentalistes désireux d'utiliser ou de faire découvrir aux lecteurs les richesses de la documentation publiée grâce aux soins des États.

Les deux périodiques présentent des contenus identiques avec quelques variantes. Même s'il s'agit, dans les deux cas, de publications «gouvernementales», comme on les appelle au Québec, les éditeurs de la bibliographie française sont beaucoup plus ambitieux que leurs homologues québécois. Ils signaleront, non seulement les titres publiés par la Documentation française, mais aussi une sélection de documents parus grâce à d'autres administrations et établissements et, surtout, certains éléments de littérature grise non diffusés dans les circuits commerciaux. On y trouvera également le signalement d'articles de périodiques, de communiqués et même de discours. La liste québécoise reste bien en deçà. Peut-être ses auteurs suivront-ils à long terme la pratique française puisque l'accessibilité à l'information gouvernementale et administrative semble les inspirer.

Autre grande différence : la présence de résumés analytiques dans le *Bulletin signalétique*. Les notices publiées dans ce répertoire sont suivies,

dans la grande majorité des cas, d'un texte descriptif allant de quelques lignes à une vingtaine. La liste québécoise ne contient que des notices signalétiques.

Par ailleurs, la facture des deux répertoires diffère totalement. Le plan du mensuel québécois suit les modèles traditionnels, qu'ils viennent d'Ottawa, de Londres ou de Washington. Les publications y sont signalées par ministère ou organisme, Assemblée nationale en tête suivie du Conseil exécutif et des ministères, par ordre alphabétique, chaque entité coiffant sociétés, régies, conseils consultatifs et commissions en relevant. Dans le *Bulletin signalétique*, par contraste, les titres sont présentés sous vingt-deux grands thèmes: administration, cadre de vie, culture, institutions, sciences, vie politique, etc. Cette présentation fort originale dans le domaine des publications de l'État est complétée par trois index: un index des auteurs individuels et collectifs, un index des sujets des publications et un index géographique. La multiplicité des approches permettra une utilisation diversifiée du répertoire: recherche documentaire, identification bibliographique, «pérégrination» et bouquinage.

L'utilisation rétrospective des deux périodiques sera facilitée par l'existence d'index cumulés annuels. Il est entendu cependant que les sections bibliographiques mensuelles ne seront pas refondues. À vrai dire, cette pratique reste d'ordre secondaire. Les index annuels, surtout ceux du *Bulletin signalétique*, grâce à leurs nombreuses facettes, compenseront largement l'absence de refontes annuelles de la bibliographie elle-même. Côté québécois, il serait souhaitable de multiplier les voies d'accès aux documents signalés par l'utilisation des mots-clés des noms d'auteurs, des sujets et des entités géographiques si l'on veut pérenniser la publication.

Il est vrai que les deux bibliographies sont déjà versées dans des banques de données. Les notices de la *Liste mensuelle* constitueront le contenu de la banque PUBLIQ qui sera éventuellement utilisée en direct. Le *Bulletin signalétique*, pour sa part, contient des références bibliographiques des documents enregistrés dans le domaine BIBLIOS de la base LOGOS produite par la BIPA (Banque d'information politique et d'actualité) de la Documentation française. La consultation de LOGOS est déjà chose possible par l'intermédiaire du centre serveur QUESTEL. L'éventualité de l'utilisation en direct de PUBLIQ explique sans doute, en partie, le caractère en apparence éphémère de la liste québécoise.

Les bibliothécaires et documentalistes auront entre les mains deux instruments qui leur faciliteront l'identification des publications de l'État québécois et de l'Administration française. S'il fallait accorder une palme, elle irait sans hésitation à la réalisation française. Mais l'effort québécois indique une prise de conscience de la richesse de la documentation de l'État, de sa

pléthore, de ses caprices, de ses mystères et des difficultés d'un contrôle bibliographique total et instantané.

**Gaston Bernier**

Bibliothèque de l'Assemblée nationale  
Québec

---

*Hudrisier, Henri. L'icontothèque; documentation audiovisuelle et banque d'images. Paris, La Documentation française, 1982. 269.*

---

Une image vaut mille mots, dit-on. Henri Hudrisier parle de l'image en plusieurs milliers de mots. Des mots qui font image, qui suscitent la réflexion et donnent le goût de comprendre les images qui peuplent nos vies, de les mettre en relation, de faire qu'elles nous servent plutôt que d'être asservis par elles. Des mots parfois difficiles qui expriment des idées qui nous font réfléchir sur le monde dans lequel on vit, peuplé d'images en apparence sans signification qui nous envahissent sans que l'on puisse avoir prise sur elles, que nous mettons parfois en filière pour qu'elles puissent servir plus tard et que nous traitons comme des textes faute de pouvoir comprendre leur langage spécifique. Ce livre présente une approche originale de l'icontothèque, lieu privilégié de conservation et de diffusion de l'image et de son contenu.

L'ouvrage d'Henri Hudrisier comprend une introduction, quatre parties, une conclusion et deux annexes. En introduction, l'auteur définit sa notion d'icontothèque ou couche d'images qui nous entoure. Il nous fait aussi part de sa conviction que les archives d'images ne sont utiles que si elles sont sources effectives dans l'art de communiquer et surtout de signifier.

La première partie traite de la documentation audiovisuelle et de son évolution historique. Elle fixe les limites de l'étude aux images fixes et animées que l'on retrouve dans les photothèques, les filmothèques et les vidéothèques et exclut certains types d'images qui poursuivent des buts particuliers telles les radiographies ou les photographies météorologiques. L'auteur décrit les deux facettes du centre documentaire: l'analyse et la recherche. Le documentaliste-image peut travailler comme documentaliste-icontothèque d'archives, c'est-à-dire faire l'analyse du fonds documentaire. Il peut aussi travailler comme documentaliste-icontothèque de recherche, c'est-à-dire effectuer de la recherche d'images pour illustrer un film ou un magazine. Un des principaux problèmes qui se pose au «documentaliste-image» est celui de choisir entre une approche documentaire et une approche esthétique de l'image. Cette première partie situe l'image comme produit différent de